

GREVE ET MOBILISATION POUR DEFENDRE LA SANTE PUBLIQUE

Les organisations suivantes CGT – FO – SUD – CFTC – CFE-CGC – AMUF – CPH – INPH et SNPHAR appellent l'ensemble des salariés de la Santé Publique, des secteurs (sanitaire, social et médico-social) à une journée d'action **le jeudi 5 mars 2009**.

Cette journée nationale permettra de mettre en lumière les difficultés rencontrées tous les jours dans l'ensemble des établissements de santé. La mobilisation nationale historique du 29 janvier 2009, avec une participation massive à la grève et aux manifestations des salariés des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, a permis d'affirmer dans nos établissements les constats suivants :

- **Une aggravation des conditions de travail**
- **Une baisse du pouvoir d'achat**
- **Une accélération des suppressions de postes**
- **Une remise en cause des statuts**
- **Des plans de retour à l'équilibre dont la seule variable d'ajustement se fait sur la réduction des dépenses de personnel**
- **Une inquiétude accentuée provoquée par le projet de loi « Hôpital, patients, santé et territoires ».**

Depuis de nombreuses années, les établissements hospitaliers sont victimes de la politique d'austérité et d'un véritable étranglement financier. Le déficit atteint un niveau record (1 milliard d'euros), ce qui entraîne de nombreuses suppressions de lits et des dizaines de milliers de suppressions d'emplois. Le financement à l'activité (T2A) ne permet plus d'assumer leur mission de service public. Cela préside à la dégradation continue des conditions de travail et des exercices professionnels des personnels hospitaliers.

Aujourd'hui, les patients et les personnels sont les premières victimes d'une gestion purement et exclusivement comptable de la santé. Tous les « événements » intervenus récemment mettent en lumière le profond malaise auquel le secteur de la santé est confronté.

Il y a urgence à agir pour protéger et consolider le service public hospitalier.

La Loi de financement de la sécurité sociale 2009, le projet de Loi « Hôpital, patients, santé et territoires » n'apportent pas de réponse. En affirmant la sous dotation des établissements, en fragilisant davantage le service public de santé et de l'Etat au profit d'une logique privée, en fragilisant l'assurance maladie au travers des agences régionales de santé, ces dispositions relèvent d'une politique que nous condamnons.

Nous demandons au Gouvernement des mesures exceptionnelles permettant :

- L'augmentation des budgets et la révision des modalités de financement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics et PSPH.
- La réouverture des lits et places d'hospitalisation supprimés pour des contraintes budgétaires.
- L'arrêt des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires à l'accomplissement d'un véritable service public.
- La prise en compte des besoins de formation de personnels qualifiés et diplômés.
- Une politique salariale reconnaissant les qualifications.

Depuis 1991, les réformes concernant l'hôpital, sans évaluation pertinente, se suivent à un rythme soutenu. Affirmer aujourd'hui aux hospitaliers qu'ils ne doivent pas avoir peur de la réforme relève de la provocation, à l'instar de la proposition du projet de loi « HPST ».

Ce projet de loi est inacceptable.

Ces constats sont aujourd'hui largement partagés par de nombreux acteurs de la santé publique qui jugent la situation des établissements très préoccupante ainsi que toutes les stigmatisations injustes dont ils sont l'objet.

Le constat est simple, l'hôpital manque de moyens, prétendre que les problèmes sont dus majoritairement à une mauvaise organisation relève d'une contre-vérité patente.

Dans cette période de crise économique, il est indispensable de réaffirmer que le service public est garant de cohésion sociale. Il doit garantir l'égal accès aux soins à la population.

Le 5 mars 2009, une mobilisation d'envergure dans les établissements permettra de porter toutes ces revendications et de préparer la mobilisation interprofessionnelle unitaire du 19 mars 2009.

Dans chaque département, réunissez vous en intersyndicale afin de préparer :

- ✓ **des assemblées générales**
- ✓ **des conférences de presse**
- ✓ **des regroupements et manifestations devant les Préfectures, les ARH, les DRASS, les DDASS**

ENSEMBLE POUR DEFENDRE LA SANTE PUBLIQUE

Paris, le 16 février 2009

des organisations syndicales des personnels :

⇒ CGT Santé Action Sociale

⇒ FO Services Publics et de Santé

⇒ SUD Santé Sociaux

⇒ CFTC Santé et Sociaux

⇒ CFE-CGC Santé Action Sociale

des Organisations syndicales de médecins :

⇒ AMUF

⇒ CPH

⇒ INPH

⇒ SNPHAR